

Séance ordinaire du 19 juin 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi dix-neuf juin deux mille dix-huit à huit heures trente, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Sont absents : le membre du comité exécutif Janet Jones

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie, Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-07-56

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 19 juin 2018.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Suspension de la séance

À 10 h 13, la séance est suspendue jusqu'à 14 h.

Reprise de la séance ordinaire du 19 juin 2018

La séance ordinaire du 19 juin 2018 est reprise à 14 h 35, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Clément Genest (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Sont absents : le membre du comité exécutif Janet Jones

Assistent à la séance : Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

Le membre du comité exécutif Clément Genest quitte son siège.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

CE-2018-07-57

Approbation du procès-verbal des séances des 11 et 12 juin 2018

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 11 et 12 juin 2018.

Le membre du comité exécutif Clément Genest reprend son siège.

CE-2018-07-58

Lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis et abrogation de la résolution CE-2018-05-45 « Lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis »

[Document d'aide à la décision GCH-2018-024-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis.

Il est également résolu d'abroger la résolution CE-2018-05-45 « Lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis ».

CE-2018-07-59

Mandat qualifiant au poste cadre de chef du Service de traitement des eaux

de la Direction de l'environnement[Document d'aide à la décision GCH-2018-037](#)

Il est résolu de nommer madame Isabelle Linteau au poste cadre de chef du Service de traitement des eaux de la Direction de l'environnement, pour un mandat qualifiant, et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir entre les parties.

CE-2018-07-60**Demande de report des crédits non utilisés du Bureau du vérificateur général**[Document d'aide à la décision VG-2018-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de reporter systématiquement les crédits budgétaires inutilisés du Bureau du vérificateur général au budget de l'année suivante de ce bureau, par une appropriation équivalente de l'excédent de fonctionnement non affecté.

CE-2018-07-61**Entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale sur la propriété de la Ville à intervenir avec Couche-tard inc. (rue Plante, secteur Saint-Nicolas)**[Document d'aide à la décision ENV-2018-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente relative à l'exécution de travaux de caractérisation environnementale sur la propriété de la Ville à intervenir avec Couche-tard inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2018-012, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-07-62**Entente de compensation des gaz à effet de serre et concernant l'attribution d'une aide financière et technique à intervenir avec la Coop FA, coopérative de solidarité, dans le cadre du projet de la *Bourse du carbone Scol'ERE***[Document d'aide à la décision ENV-2018-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de compensation des gaz à effet de serre et concernant l'attribution d'une aide financière et technique à intervenir avec la Coop FA, coopérative de solidarité, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2018-014, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de prévoir les dépenses relatives à cette entente, pour les années 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022, aux budgets de fonctionnement de la Direction de l'environnement, tel qu'il est mentionné à cette fiche de prise de décision.

CE-2018-07-63**Désignation de représentants au comité de vigilance pour l'incinérateur**
[Document d'aide à la décision ENV-MR-2018-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner les personnes suivantes à titre de membres au comité de vigilance pour l'incinérateur :

- monsieur Benoît Dufour, représentant de Forêt d'Arden;
 - monsieur Charles-Hugo Maziade, substitut.
-

CE-2018-07-64**Rétrocession d'une partie du lot 2 435 187 du cadastre du Québec concernant le chalet Bienville (secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilité publique**
[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de signer un contrat notarié constatant l'expiration du contrat de cession en emphytéose annexé la fiche de prise de décision INF-BI-2018-016 ainsi que la remise de l'immeuble, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville;
 - de confirmer que la partie du lot 2 435 187 du cadastre du Québec visé par ce contrat de cession en emphytéose n'est plus affectée à l'utilité publique;
 - d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.
-

CE-2018-07-65**Intervention à l'acte d'abandon de servitude sur le lot 2 431 769 du cadastre du Québec (rue Brousseau, secteur Lévis)**
[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-037](#)

Il est résolu d'accepter la proposition d'Hydro-Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-037, d'autoriser monsieur Pierre Laflamme, chef du Service des biens immobiliers, à signer cette proposition, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

CE-2018-07-66**Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels requis pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux ainsi que pour la réalisation des travaux de réfection des infrastructures souterraines, de voirie et d'éclairage de rue de la rue J.-K.-Laflamme (secteur Lévis)**
[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-021](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels requis pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux, ainsi que pour la réalisation des travaux de réfection des infrastructures souterraines, de voirie et d'éclairage de rue de la rue J.-K.-Laflamme (secteur Lévis), au montant maximal de 855 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-58.

CE-2018-07-67

Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et Règlement modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-039](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INF-GEN-2018-039. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Tremblay, Caroline-Lagueux, Guenette, Pie-X et du chemin Filteau, ainsi que de régulariser une erreur de numérotation.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement 221 concernant la circulation et le stationnement, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de diminuer la limite de vitesse à 30km/h sur la rue Hector-Fabre.

CE-2018-07-68

Financement de la dépense relative aux travaux du prolongement de la conduite pluviale dans la rue Octave-Crémazie (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-048](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux du prolongement de la conduite pluviale dans la rue Octave-Crémazie (secteur Lévis) au montant maximal additionnel de 20 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2016-15-47.

CE-2018-07-69

Entente à intervenir avec le Centre intégré de santé et de services sociaux Chaudière-Appalaches concernant l'entreposage et l'entretien d'équipements pour les interventions effectuées hors des voies carrossables

[Document d'aide à la décision INC-2018-011](#)

Il est résolu de conclure l'entente à intervenir avec le Centre intégré de santé et de services sociaux Chaudière-Appalaches concernant l'entreposage et l'entretien d'équipements pour les interventions effectuées hors des voies carrossables, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INC-2018-011, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-07-70**Entente à intervenir avec le ministère de la Sécurité publique concernant le versement d'une subvention relative à l'acquisition et à l'installation d'équipements de surveillance sur le ruisseau Rouge et crédits additionnels**
[Document d'aide à la décision INC-2018-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente à intervenir avec le ministère de la Sécurité publique, concernant le versement d'une subvention maximale de 12 934 \$ pour l'achat et l'installation d'une station hydrométrique et d'une caméra de surveillance sur le ruisseau Rouge, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INC-2018-016, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer des crédits budgétaires additionnels au budget de la Direction du service de la sécurité incendie, d'une valeur égale à celle de la subvention obtenue de ce ministère dans le cadre de cette entente.

CE-2018-07-71**Formation d'un comité *ad hoc* pour le choix de l'œuvre d'art public dans le projet de la Stratégie maritime au quai Paquet**
Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-012

Il est résolu d'approuver les recommandations pour la composition du comité *ad hoc* pour le choix de l'œuvre d'art public dans le projet de la *Stratégie maritime au quai Paquet* et de mandater le membre du conseil de la Ville Steve Dorval, à titre de représentant du propriétaire au sein de ce comité et le membre du conseil de la Ville Serge Côté, à titre de substitut.

CE-2018-07-72**Contrat relatif à la location, la gestion et l'exploitation des restaurants situés dans les arénas municipaux**
[Document d'aide à la décision DVC-EQR-2018-014](#)

Il est résolu d'accepter l'offre proposée par Gestion R.V.L. inc. relative à la location, la gestion et l'exploitation des restaurants situés dans les arénas municipaux et de lui accorder une réduction du contrat pour la prochaine saison au montant de 2 160 \$.

CE-2018-07-73**Aide financière aux organismes de la communauté**
[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-012](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-012, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-07-74**Aide financière aux organismes de la communauté**
[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-013, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-07-75**Adoption du Règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création de la zone H1069 sur le chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)**
[Document d'aide à la décision URBA-2018-102](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2018-17-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-01-30.

CE-2018-07-76**Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création des zones X2661 et H2663 à même la zone H2660 sur la rue Monseigneur-Bourget, secteur Lauzon)**
[Document d'aide à la décision URBA-2018-103](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-03-37.

CE-2018-07-77**Appui à La relève agricole de la Chaudière-Appalaches et la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches concernant l'accaparement et la financiarisation des terres agricoles**
[Document d'aide à la décision URBA-2018-112](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au gouvernement du Québec :

- que des mesures soient rapidement mises en place pour limiter à 100 hectares par année, la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels;
 - que soit créée une table de travail avec toutes les actrices et tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce problème d'accaparement et de financiarisation des terres agricoles.
-

CE-2018-07-78**Financement des projets acceptés dans le cadre du *Fonds d'appui au rayonnement des régions* et crédits additionnels**[Document d'aide à la décision DEV-2018-077](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer les projets acceptés dans le cadre du *Fonds d'appui au rayonnement des régions* au montant maximal de 51 200 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser un crédit additionnel au montant de 18 800 \$, aux postes indiqués à la fiche de prise de décision DEV-2018-077, et d'accorder un crédit budgétaire pour des dépenses d'investissement au montant de 200 000 \$, aux postes de dépenses nécessaires dans le cadre du *Fonds d'appui au rayonnement des régions*.

CE-2018-07-79**Entente de collaboration à intervenir avec la Corporation de développement du Vieux-Lévis et financement afférent**[Document d'aide à la décision DEV-2018-082](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de collaboration à intervenir avec la Corporation de développement du Vieux-Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-082, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le financement prévu à la résolution CISE-2018-026 « Corporation de développement du Vieux-Lévis (CDVL) ouverture d'une boutique de produits artisanaux locaux », en retirant la troisième condition de cette résolution.

CE-2018-07-80**Acceptation de la soumission reçue pour la vente d'une partie des lots 2 288 906 et 2 288 907 du cadastre du Québec (rue Bernières, secteur Saint-Nicolas)**[Document d'aide à la décision DEV-2018-092](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la soumission reçue pour la vente d'une partie des lots 2 288 906 et 2 288 907 du cadastre du Québec (rue Bernières, secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2018-092, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document visant à donner plein effet à la présente.

CE-2018-07-81**Candidature de la Ville au concours *Les grands prix régionaux du tourisme québécois 2019***[Document d'aide à la décision DEV-2018-093](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la mise en candidature de la Ville pour la *Fontaine du quai Paquet* au concours *Les grands*

prix régionaux du tourisme québécois 2019, organisé par Tourisme Chaudière-Appalaches.

CE-2018-07-82

Attribution du contrat pour la fourniture de fûts en béton centrifugé de 5,8 mètres et de 9,9 mètres

[Document d'aide à la décision APP-2018-010](#)

Il est résolu d'attribuer un contrat de gré à gré pour la fourniture de fûts en béton centrifugé de 5,8 mètres et de 9,9 mètres à Les bétons centrifugés, division de La compagnie Meloche inc., pour une dépense estimée à 200 000 \$, avant TPS et TVQ, d'ici le 10 juillet 2019, le tout conformément à l'avis d'appel d'intérêt 2016-50-25.

CE-2018-07-83

Attribution des contrats pour la disposition de sols contaminés pour divers projets municipaux 2018-2020

[Document d'aide à la décision APP-2018-091](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la disposition de sols contaminés pour divers projets municipaux 2018-2020 (appel d'offres 2018-50-41), regroupement des lots 4 et 7, à Solneuf inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 108 675 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la disposition de sols contaminés pour divers projets municipaux 2018-2020 (appel d'offres 2018-50-41), regroupement des lots 1, 2, 3, 5, 6 et 8, à Englobe corp., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 501 850 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2018-07-84

Déplacement de l'assiette d'une servitude établie sur deux parties du lot 3 027 074 du cadastre du Québec (rue Napoléon-Hébert, Parc industriel Bernières)

[Document d'aide à la décision DEV-2018-037](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de renoncer au bénéfice de la servitude d'égout pluvial créée par l'acte notarié publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis, sous le numéro 14 007 921, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Raymond Leblanc inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'acquérir, à titre gratuit, une servitude d'égout pluvial sur deux parties du lot 3 027 074 de ce cadastre, d'une superficie totale de 3 822 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2018-037, les frais relatifs à cette transaction ainsi que les frais de déplacement des conduites et travaux connexes à être assumés

par Raymond Leblanc inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2018-07-85

Bail à intervenir avec Maison Smoked Meat 2016 inc., 9331-4003 Québec inc., Chien Sossis inc. et Les Chocolats Favoris inc., concernant l'utilisation d'une partie du lot 2 434 891 du cadastre du Québec (quai Paquet)

[Document d'aide à la décision DEV-2018-096](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Maison Smoked Meat 2016 inc., 9331-4003 Québec inc., Chien Sossis inc. et Les Chocolats Favoris inc., concernant l'utilisation d'une partie du lot 2 434 891 du cadastre du Québec, pour l'exploitation de quatre camions de cuisine sur le quai Paquet, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision DEV-2018-096, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document donnant plein effet à la présente.

CE-2018-07-86

Aide financière à *Événements Jeunesse Venite Adoremus*

[Document d'aide à la décision DEV-2018-099](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à *Événements Jeunesse Venite Adoremus* pour son projet d'un concert de la *Fête nationale du Québec « Nos héros, nos musiques »*, le 23 juin 2018 à Lévis, conformément à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2018-07-87

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 17.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
